

Un budget prometteur pour Montréal et sa relève d'affaires

Montréal, le mardi 30 mars 2010 – La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) réagit positivement au budget provincial annoncé un peu plus tôt aujourd'hui. Dans son ensemble, il démontre l'intérêt du gouvernement Charest pour la relève et la Métropole et nous ne pouvons que nous réjouir de l'importance qui y sont accordés.

Quatre enjeux d'intérêt pour la relève d'affaires de Montréal retiennent l'attention de la JCCM.

1) Le remboursement de la dette pour assurer l'équité entre les générations

Pour une des premières fois depuis plusieurs années, un budget provincial aborde la question de l'équité entre les générations, une notion fondamentale pour mobiliser les jeunes à prendre part au débat public. « D'associer les hausses de tarifs d'électricité au Fonds des générations nous apparaît être une mesure innovatrice qui permettra de réduire significativement le fardeau des déficits accumulés au fil des ans. Il nous apparaît justifié que cette richesse publique, qui continue de jouer un rôle capital dans le développement de notre économie, soit mise à contribution » a souligné la présidente de la JCCM, Caroline Ménard.

La JCCM est satisfaite des coupures et favorable à un meilleur contrôle des dépenses en misant davantage sur la performance de ses organisations, notamment en matière de santé et en éducation. Toutefois, nous sommes préoccupés de la façon dont s'opérationnaliserons l'optimisation des processus puisque nous n'en sommes pas à la première tentative dans ce domaine.

2) La hausse des frais de scolarité universitaires à partir de l'automne 2012 accompagnée d'une réflexion sur les modes de fonctionnement des universités

Il y a quelques semaines, la JCCM prenait position sur le financement des universités et la relève d'affaires est heureuse de constater que le gouvernement ira de l'avant avec une hausse des frais de scolarité. « Cependant, l'augmentation des frais de scolarité doit nécessairement être accompagnée d'une bonification proportionnelle, voire même supérieure, des programmes d'aide financière aux études (AFE). La notion d'accessibilité n'est pas négociable » a ajouté Mme Ménard. Il est souhaité à cet effet que le gouvernement précise le niveau d'augmentation de ces frais. La JCCM croit que ces augmentations devraient rejoindre la moyenne canadienne.

3) La reconnaissance de Montréal comme un pilier essentiel du développement économique du Québec en lui accordant des moyens concrets pour assumer ce rôle

Rare sont les budgets qui ont reconnus aussi clairement l'importance de soutenir le développement de la métropole afin d'assurer la croissance du Québec dans son ensemble. « La création du Fonds des infrastructures routières et de transport en commun est une excellente nouvelle » a avancé la présidente de la JCCM. Financée en majeure partie par une hausse supplémentaire de la taxe sur le carburant, cette initiative rendra disponible des investissements dont Montréal a grandement besoin pour mettre à niveau ses infrastructures et améliorer son offre de services en transport en commun pour créer un environnement propice à son développement. Cela va de pair avec le souhait des jeunes gens d'affaires de voir moins de voitures au centre-ville de Montréal et de favoriser l'utilisation du transport en commun.

Nous soulignons également l'intérêt du Plan Emploi Métropole en appui aux chercheurs d'emploi, l'entrepreneuriat et le développement des compétences de la main d'œuvre.

4) Plusieurs mesures soutenant la mise en place d'une économie plus verte et plus durable

La JCCM constate avec enthousiasme un souci constant d'assurer une économie plus verte et plus durable au moyen de diverses mesures dont la redevance sur l'eau comme intrant dans les processus de production et la filière véhicules électriques. « Nous ne pouvons qu'espérer que comme ce fut le cas dans le dossier de la lutte aux changements climatiques, le Québec fasse preuve de leadership dans ce domaine » a renchéri Mme Ménard.

Somme toute, le budget nous apparaît un peu plus aligné aux valeurs de la relève que dans le passé. « Au-delà d'un document purement de nature économique, nous y retrouvons un appel à la solidarité collective et peut-être même le début d'un projet de société qui rallie les différentes générations » a conclu Caroline Ménard.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 600 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu incontournable pour le développement de la relève d'affaires de Montréal. La JCCM compte sur l'appui de plusieurs partenaires et gens d'affaires qui ont à cœur la relève. Pour la première fois de ses 78 ans d'histoire, l'organisation est dirigée par trois femmes : Mme Caroline Ménard, présidente, Mme Geneviève Tanguay, présidente du conseil d'administration et Mme Marie-Félix Gascon, directrice générale. Pour en savoir plus, visitez le www.jccm.org.

-30-

Pour information :

Nichèle Compartino / Responsable des communications

Jeune Chambre de commerce de Montréal

Tél. : 514 210-5544 ou 514 845-4951, poste 24 / Courriel : ncompartino@jccm.org